

## Charte du « Cercle de silence » Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements

dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle.

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, sur le modèle des Franciscains de Toulouse.

*Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, de la Communauté des Diaconesses de Reuilly, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), de l'Eglise Réformée de France (ERF) et du Centre Huit, du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du Tiers-ordre de Reuilly et de CCR (Chacun-e raconte)*

***Le cercle de silence Versailles se tient chaque deuxième jeudi de chaque mois entre 18 heures et***

***19 heures – Avenue de Saint Cloud, angle avenue de l'Europe à Versailles (marché aux fleurs).***

***Les prochaines dates en 2009 sont les suivantes : 9 juillet, 13 août, 10 septembre et 8 octobre.***

***Contact : [cercledesilenceversailles@numericable.com](mailto:cercledesilenceversailles@numericable.com)***

*Le cercle de silence est une action non violente qui a pour objectifs :*

- de rappeler la peur et l'humiliation que vivent les étrangers chez nous,*
- de rappeler que dans les Centres de Rétention Administrative la dignité humaine est bafouée,*
- de rappeler qu'on ne peut approuver des dispositions qui détruisent les couples, les familles et dans certains cas des vies humaines.*